

INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE

Organisme reconnu d'Utilité Publique depuis 1860

Union Régionale Nord-Pas-de-Calais

Ordre du jour de l'Assemblée générale du vendredi 2 février 2018

Au cours de cette AG, après le bilan habituel nous aurons à modifier très sensiblement nos statuts et notre règlement intérieur en vue de changer de nom et de logo.



Notre assemblée générale débutera à 19H30 selon l'ordre du jour ci après :

- 1. Adoption du PV de l'AG du 27 janvier 2017
- 2. Bilan de l'année écoulée et rapport moral
- 3. Bilan financier 2017 et budget primitif 2018,
- 4. adoption du rapport moral puis du rapport financier
- 5. adoption des nouveaux statuts diffusés sur notre site
- 6. adoption du règlement intérieur diffusé sur notre site
- 7. montant des cotisations 2018
- 8. nomination des membres du CA selon modalités de nos nouveaux statuts
- 9. questions diverses.

Le projet de statut qui vous est proposé ainsi que le règlement intérieur sont accessibles sur notre site : www.ingenieurs-scientifiques-npdc.fr

En cas d'absence veuillez nous adresser votre pouvoir ci-dessous

Pouvoir

1 00 1011	
Je soussigné,	
donne pouvoir à	
pour me représenter et voter en mon nom qui se tiendra le vendredi 2 février 2018.	lors de l'assemblée générale de l'URIS Nord Pas de Calais
Fait à Le Signature précédée de « bon pour pouvoi	